

***Séance régulière du
Conseil scolaire fransaskois
Vendredi 29 janvier 2021 (13 h 00)
Visioconférence (Zoom Meeting)***

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Alpha Barry, Région n° 3 de Regina
Brian LeNouail, Région n° 1 de Bellegarde
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence
Yvan Lebel, Région n° 5 de Saskatoon
Monica Ferré, Région n° 6 de Zenon Park
Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert (à partir de 13 h 47)
Oumnia Tahiri, Région n° 8 des Battlefords
Elizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école de St-Isidore
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général
Catherine Colombet, Adjointe exécutive à la direction générale
Sébastien Fillion, Directeur des technologies de l'information
Claude-Jean Harel, Directeur des communications
Abdoulaye Yoh, Directeur des services administratifs (à partir de 14 h 30)

I. Ouverture

1.1 Bienvenue

La présidence du CSF, M. Alpha Barry souhaite la bienvenue et présente les excuses de la vice-présidence, Mme Geneviève Binette, qui aura un peu de retard. Il remercie ensuite tant les membres du CSF que le personnel du CÉF de leur présence et accueille Mme Camille Lapierre qui assiste à la rencontre.

La présidence constate que le quorum est atteint, il appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 29 janvier 2021 à 13 h 04 par visioconférence.

Le mot de bienvenue du CSF :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants droit de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.

- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12^e année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles ;
- Un environnement sain ;
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation ;
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 29 janvier 2021 et
**assentiment sur la correspondance*

21.001 GISELE RIVARD : Que l'ordre du jour de la séance régulière du 29 janvier 2021 à 13 heures par visioconférence soit adopté tel que présenté.

Adopté

21.002 GISEÈLE RIVARD : Que le CSF adopte par assentiment la correspondance au point 3 de l'ordre du jour telle que présentée lors de séance régulière du 29 janvier 2021.

Adopté

1.3 Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré. La présidence du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

1.4 Point d'amélioration continue

1.4.1 Politique du jour : Utilisation des ressources informatiques et du réseau de télécommunication (politique 3.5.1)

Grille de révision des politiques

Politique à réviser : 3.5.1 Utilisation des ressources informatiques et du réseau de télécommunication

Réunion du CSF du 29 janvier 2021

Réviseur : Alpha Barry

21.003 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF mandate le Comité de gouvernance et des politiques pour réviser et moderniser la politique «3 .5.1 Utilisation des ressources informatiques et du réseau de télécommunication » présentée lors de la séance régulière du 29 janvier 2021.

Adopté

Questions	Commentaires	Satisfaction
1) La politique est-elle toujours pertinente ?	La politique est à revoir pour la moderniser.	
2) La politique est-elle conforme à la mission, la vision et les valeurs du CÉF ?	La politique est conforme.	
3) Est-ce que la politique est à jour et d'intérêt actuel ?	La politique apporte une protection au personnel qui utilise les moyens de communication du CÉF.	
4) La politique atteint-elle les résultats visés ?	Oui.	
5) Quelle est l'efficacité de la mise en œuvre de la politique ?	Il semble que oui, jusqu'à ce jour. La politique sera révisée (cf. à la résolution 21.003).	

1.5 Adoption des procès-verbaux des séances régulières des 26 juin 2020 et 28 novembre 2020

21.004 GUY ROBERGE : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 26 juin 2020, tel que présenté lors de la séance régulière du 29 janvier 2021.

Abstentions 5
Adopté

21.005 MONICA FERRE : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 28 novembre 2020, tel que présenté lors de la séance régulière du 29 janvier 2021.

Adopté

II. Directions du Conseil

2.1 Décisions

2.1.1 Rapport des ressources humaines

21.006 MARIA LEPAGE : Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 13 h 23 lors de sa séance régulière du 29 janvier 2021, en présence de la direction générale.

Adopté

La vice-présidence du CSF, Mme Geneviève Binette, a rejoint la séance.

21.007 GISELE RIVARD : Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 29 janvier 2021 à 13 h 54.

Adopté

21.008 MONICA FERRE : Que le CSF fasse toute diligence auprès du Ministère de l'Éducation afin de rendre le vaccin disponible au personnel des écoles du CÉF le plus rapidement possible.

Adopté

21.009 YVAN LEBEL : Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines pour la période du 21 novembre 2020 au 18 janvier 2021, tel que présenté lors de sa séance régulière du 29 janvier 2021.

Adopté

21.010 YVAN LEBEL : Que le CSF reçoive le rapport sur le sondage du personnel pour l'année 2019-20, tel que présenté lors de la séance régulière du 29 janvier 2021.

Adopté

2.2 Points d'information

2.2.1 Rapport de suivis de la direction générale

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général, des rapports suivants :

- Rapport du premier trimestre 2020-21 (de septembre à novembre 2020) de la

- direction générale ;
- Les états financiers du premier trimestre 2020-21 ;
 - Les orientations budgétaires.

Pause santé et reprise à 14 h 51.

21.011 OUMNIA TAHIRI : Que le CSF reçoive les rapports de la direction générale tels que présentés lors de la séance régulière du 29 janvier 2021, à savoir :

- Le rapport trimestriel pour la période de septembre à novembre 2020 ;
- Les orientations budgétaires 2021-22.

Adopté

21.012 BRIAN LENOUIL : Que le CSF reçoive les états financiers du premier trimestre 2020-21 tels que présentés lors de la séance régulière du 29 janvier 2021.

Adopté

2.2.2 *Calendrier scolaire 2021-2022*

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général, du calendrier scolaire pour l'année scolaire 2021-2022.

21.013 YVAN LEBEL : Que le CSF reçoive l'ébauche du calendrier scolaire 2021-2022 telle que présentée lors de la séance régulière du 29 janvier 2021.

Adopté

2.2.3 *Rapport sur les permissions d'admission*

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général, du rapport sur les demandes de permission d'admission pour la période du 17 novembre 2020 au 15 janvier 2021.

21.014 BRIAN LENOUIL : Que le CSF reçoive le rapport sur les permissions d'admission pour la période du 17 novembre 2020 au 15 janvier 2021 tel que présenté lors de la séance régulière du 29 janvier 2021.

Adopté

2.2.4 *Dossiers « Phares »*

La direction générale du CÉF, M. Ronald Ajavon, partage des informations avec les membres du CSF.

2.2.5 *Relations CSF/CÉ/CE Inc*

Sans objet.

2.2.6 *Dates à retenir*

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 15 janvier 2021

comprenant diverses dates telles que les rencontres du CSF et autres évènements communautaires.

2.3 Rapports des comités et représentants

2.3.1 *Comité stratégique et de négociation*

Sans objet.

2.3.2 *Comité des finances et de vérification*

Présentation orale du rapport du président du Comité Finances et Vérification, M. Brian LeNouail, quant à la rencontre dudit comité du 28 janvier 2021.

21.015 BRIAN LE NOUAIL : Que le CSF reçoive les réclamations de dépenses du CSF, traitées par le CÉF les 24 août 2020, 28 septembre 2020, 22 décembre 2020 et le 21 janvier 2021 telles que présentées et examinées par le Comité des finances et de vérification lors de sa rencontre du 28 janvier 2021. Adopté

2.3.3 *Comité de gouvernance et des politiques*

Sans objet.

2.3.4 *Comité de reconnaissance*

Sans objet.

2.3.5 *Comité des ressources humaines*

Sans objet.

2.3.6 *Représentant auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina*

Sans objet.

2.3.7 *Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA*

Présentation orale du rapport de la représentante du CSF auprès du Comité exécutif du SSBA, Mme Élisabeth Perreault.

2.3.8 *Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF*

Présentation orale du rapport de la représentante du CSF auprès du Conseil d'administration de la FNCSF, Mme Geneviève Binette.

2.3.9 *Représentant auprès de la table des élus*

Sans objet.

III. ****Correspondance**

Le CSF a adopté par assentiment le point 3 de la correspondance.

IV. Délégations et présentations spéciales

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

VI. Tour de table et clôture de la séance

6.1 Points saillants

6.2 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)

6.2.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière 28 novembre 2020

Aucune observation n'est formulée. La présidence du CSF, M. Alpha Barry, rappelle aux membres l'importance de participer au sondage sur l'autoévaluation de chaque séance régulière du CSF.

21.016 GISELE RIVARD : Que le CSF reçoive le rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 28 novembre 2020, tel que présenté lors de la séance régulière du 29 janvier 2021. Adopté

6.2.2 Autoévaluation de la séance du 29 janvier 2021

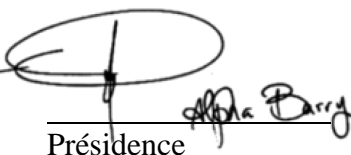
Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la remplir en ligne au plus tard le lundi 8 février à midi.

6.3 La prochaine séance

Le vendredi 30 avril 2021, à 13 heures, par visioconférence.

6.4 Levée de la séance du 29 janvier 2021

21.017 GISELE RIVARD : Que le CSF lève la séance régulière du 29 janvier 2021, par visioconférence, à 15 h 53. Adopté


Présidence


Secrétaire